



Le 19 mai 2022

TABLE DES MATIÈRES

COÛT DE LA VIE

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M. K. Chiasson

L'hon. M. Allain

M. K. Chiasson

L'hon. M. Allain

M. K. Chiasson

L'hon. M. Allain

M^{me} Landry

M^{me} Landry

L'hon. M. Allain

M^{me} Landry

L'hon. M. Allain

M. Mallet

L'hon. M. Allain

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Mitton

L'hon. M^{me} Shephard

DON D'ORGANES

M^{me} Mitton

L'hon. M^{me} Shephard

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M. Mallet

L'hon. M. Allain

SOINS DE SANTÉ

M. D'Amours

L'hon. M^{me} Shephard

M. D'Amours

L'hon. M^{me} Shephard

Questions orales

[Original]

COÛT DE LA VIE

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, nous sommes rendus au point où il faut arrêter d'argumenter. Il faut cesser d'avoir différentes positions qui n'aideront pas les gens immédiatement. Ou bien, nous nous entendons sur des mesures qui aideront les gens immédiatement. Elles consistent à réduire le prix à la pompe et à donner l'argent pour le mettre dans la poche des personnes plus vulnérables. Monsieur le premier ministre, nous pouvons convenir que nous pouvons collaborer pour essayer de remédier à la situation.

Les gens qui nous écoutent, depuis deux semaines, se disent : Que se passe-t-il à Fredericton? Pendant ce temps, le prix à la pompe augmente. Il est de 2,12 \$ le litre ce matin. Alors, je demande au premier ministre d'accepter à l'unanimité de débattre nos deux motions pour que nous puissions arriver à une résolution.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, il semble que, à la dernière minute, le chef de l'opposition a passé la nuit à essayer de trouver une tactique pour détourner l'attention de la véritable question. La véritable question, c'est le prix à la pompe. Tout le monde le sait. Tout le monde sait qu'il s'agit du problème sur lequel nous devons nous pencher et tout le monde sait que la question relève de l'initiative du gouvernement fédéral visant à augmenter les prix — augmenter les prix à un point tel que les gens n'auront plus les moyens de se déplacer en voiture, que nous n'aurons plus les moyens d'acheter des produits de base et que nous n'aurons plus les moyens de vivre notre vie comme nous en avons l'habitude. De plus, ce qui se passe en Europe ne fait qu'exacerber la situation.

Monsieur le président, nous avons prévu une motion, et elle sera présentée ce matin. À en juger par les observations que nous avons entendues cette semaine de la part du chef de l'opposition, nous sommes enthousiastes à l'idée que les parlementaires du côté de l'opposition puissent dire : Bien, allons de l'avant ; demandons conjointement que le gouvernement fédéral réduise la taxe sur le carbone pour les quatre prochains mois afin de réduire immédiatement de 11 ¢ le litre le prix à la pompe. Le tout se produirait du jour au lendemain ; nous attendons donc avec impatience la collaboration dont a parlé le chef de l'opposition. Voyons simplement si l'on joindra le geste à la parole. Merci beaucoup.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, mettons de côté la politique.

(Exclamations.)

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, Mesdames et Messieurs les parlementaires.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Mettons de côté la politique. Depuis déjà quatre mois et demi, les gens du Nouveau-Brunswick paient beaucoup trop cher. Au bout du compte, la responsabilité nous incombe, à tous les parlementaires, mais elle incombe surtout aux parlementaires du côté du gouvernement, qui prennent des décisions sur les politiques publiques et fiscales et les élaborent. Ils ont tout le pouvoir de prendre des mesures maintenant, en fait, sans même avoir de discussion à la Chambre.

La mesure que nous proposons, bien franchement, en est une qui relève entièrement du premier ministre, et celui-ci peut en décider par l'intermédiaire de son Cabinet. Demain soir à minuit, réduisez la portion provinciale de la taxe sur l'essence et faites parvenir un chèque de 500 \$ aux gens ayant un revenu annuel inférieur à 25 000 \$. Le premier ministre n'a pas à demander la permission à personne d'autre. Sans même obtenir ma permission, vous pouvez le faire, Monsieur le premier ministre. Monsieur le premier ministre, envisagez-vous de procéder ainsi?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, vous savez, de façon typiquement libérale, les gens d'en face disent : D'accord, nous éliminerons la taxe sur le carbone et nous distribuerons aussi des chèques. Une véritable analyse n'a jamais été faite au sujet de ce qui arrivera dans l'avenir, de la voie que nous suivrons demain et après-demain ni de la façon dont nous pouvons maintenir les prix, les taxes et les impôts à un bas niveau pour que les gens continuent de survivre et de s'épanouir dans notre province.

Nous avons donc proposé une solution : un allègement fiscal immédiat permettant de régler le problème fondamental actuel. Un programme fédéral impose aux gens une taxe sur le carbone, mais il entraîne surtout une augmentation des coûts liés à tout ce qui se passe dans notre province. Qu'il s'agisse d'aspects liés aux émissions, à la Norme sur les combustibles propres ou peu importe, le tout vise un objectif noble, mais celui-ci met essentiellement notre province et notre pays en faillite. Voilà essentiellement la direction dans laquelle la situation évolue. La situation en Europe empire encore plus les choses. Nous avons une motion qui fonctionne. Tenons-nous-en au programme et arrêtons de nous écarter du sujet.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick paient ce matin 2,12 \$ le litre à la pompe. De nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick qui iront mettre de l'essence dans leur véhicule aujourd'hui devront, pour la première fois, payer plus de 100 \$ pour faire le plein.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Aujourd'hui, un pain coûte 12,2 % de plus qu'avant. Une assiette de spaghettis, pour l'amour de Dieu, coûte 20 % de plus qu'avant.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Le prix a augmenté de près de 20 %. Le premier ministre n'a pas la réputation de dépendre des autres pour prendre des décisions. Il n'a jamais procédé ainsi. Pour la première fois, il essaie de dire que la responsabilité incombe à quelqu'un d'autre. Pourquoi ne faites-vous pas comme d'habitude, n'arrêtez-vous pas de dépendre des autres et ne décidez-vous pas ce que vous pouvez faire tout de suite? Réduisez la taxe provinciale sur l'essence. Faites parvenir un chèque de 500 \$ aux gens ayant un revenu annuel inférieur à 25 000 \$.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, l'une des faiblesses à long terme du Parti libéral, c'est de ne jamais faire de projections au-delà de demain, d'après-demain ni de l'année suivante. Leur approche se résume simplement ainsi : Que puis-je faire qui paraît bien aujourd'hui, et comment puis-je en faire la promotion?

Je pense donc que, par inadvertance, le chef de l'opposition a dit : Vous savez, je pense que nous pourrions faire fonctionner quelque chose ici. Cela s'est produit il y a quelques jours, lorsqu'il parlait aux médias. Il a dit que nous pourrions en fait proposer une motion et que nous aurions le pouvoir d'agir ainsi. Toutefois, l'élément manquant, c'est que je n'ai pas le pouvoir d'agir ainsi.

Le gouvernement fédéral nous a imposé la taxe sur l'essence. Il nous a obligés à la percevoir. Oui, nous la remboursons aujourd'hui un peu partout dans la province, mais, si nous pouvions nous attaquer à la cause fondamentale de l'augmentation des prix et de leur maintien... La situation actuelle n'est que la partie émergée de l'iceberg, Monsieur le président. La population a besoin de savoir que c'est la partie émergée de l'iceberg et le résultat direct des mesures prises — la situation est exacerbée par ce qui se passe en Europe — par le gouvernement fédéral libéral.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le premier ministre, lorsque vous élevez ainsi la voix, je pense que c'est pour essayer de vous convaincre. Cependant, je vais vous poser une question très simple, très simple : Monsieur le premier

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ministre, allez-vous, vous et votre caucus, donner votre consentement unanime pour que notre motion soit débattue aujourd'hui? Si oui, nous donnerons notre consentement unanime pour que votre motion soit débattue aujourd'hui. Oui ou non?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, l'offre est trop tardive et insuffisante. Imitation machinale. Les propos ressemblent à du rabâchage. Hier, n'avons-nous pas essentiellement soulevé la question? N'avons-nous pas soulevé, à la Chambre hier, la possibilité d'obtenir le consentement unanime pour... L'offre n'est-elle pas un peu trop tardive, ou s'agit-il simplement d'un raisonnement rétrospectif? Nous avons déjà présenté la question et nous avons déjà prévu de proposer la motion. Nous l'avons déjà dit hier. Je ne sais pas. Les parlementaires du côté de l'opposition ont veillé tard hier soir, sont tombés pendant la nuit, se sont cogné la tête et se sont dit : Ah, nous avons une nouvelle idée.

L'idée n'est pas nouvelle. Nous l'avons soulevée hier, à la suite des observations du chef de l'opposition. Monsieur le président, nous avons un plan. Nous le présenterons afin que l'opposition puisse décider s'il faut s'attaquer à la cause profonde pour obtenir des effets immédiats sur le prix à la pompe ou s'il faut, malgré l'évidence, adopter la politique de l'autruche, laisser faire et laisser les gens de la province continuer à composer avec le coût élevé de la vie, un fardeau qui s'alourdit de jour en jour.

[Original]

GOVERNEMENTS LOCAUX

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale a publié l'offre d'emploi pour l'embauche des 12 PDG qui géreront les CSR de la province. Le document approuvé par le ministre indique clairement que le mandat de ces nouveaux dirigeants est le même dans les 12 régions. Pourtant, le salaire ainsi que les exigences et les compétences requises diffèrent d'une CSR à l'autre : Même travail, critères d'embauche différents. Si vous présentez votre candidature pour le poste dans la CSR 7, on vous demande une maîtrise et 11 ans d'expérience, et vous êtes payé 151 000 \$ par an. Si vous présentez votre candidature pour le poste dans la CSR 2 ou dans la CSR 6, on vous demande un baccalauréat et 8 années d'expérience, et vous êtes payé 100 000 \$ par an. Monsieur le ministre, pouvez-vous nous expliquer la raison de cette approche totalement inéquitable?

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, en effet, nous avons un plan ambitieux pour faire avancer la gouvernance locale. En ce qui concerne les CSR, elles sont représentées par des élus qui vont travailler et embaucher les gens en ce qui concerne les ressources humaines. Donc, Monsieur le président, les descriptions des postes sont là. Les descriptions des postes sont là. Les gens vont travailler avec les CSR pour s'assurer que

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

nous avons les meilleures personnes qui vont travailler pour les gens du Nouveau-Brunswick. Monsieur le président, nous mettons en œuvre un plan de gouvernance locale. Voilà ce qui est important. Merci beaucoup, Monsieur le président.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, combien de fois le ministre s'est-il levé à la Chambre pour nous dire que les principes du programme Chances égales pour tous sont au cœur de sa démarche et qu'il veillera lui-même à ce que toutes les régions soient traitées de façon égale et à ce qu'aucune collectivité ne soit laissée pour compte? Il ne faut pas oublier, Monsieur le président, que ce ne sont pas les maires et les conseillers municipaux qui ont demandé d'avoir un PDG pour gérer leur CSR. Cela leur a été imposé, et ce sont eux qui devront payer la facture au bout du compte.

En plus, vous leur avez imposé de nouvelles responsabilités, telles que le développement économique, sans feuille de route et sans financement. Quel message envoyez-vous en valorisant le travail de certaines personnes et non celui de tout le monde? Quel message envoyez-vous aux régions rurales de la province? Le message est-il que le travail des grands centres est plus important et qu'il doit être la priorité? Monsieur le ministre, venant moi-même d'une région rurale, je vous demande si vous êtes prêt à rectifier votre tir et à vous assurer que toutes les régions de la province partent sur un même pied d'égalité.

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, nous voyons aujourd'hui la politique pure et simple du député de Tracadie-Sheila — pure et simple. Encore une fois, c'est la division du Parti libéral, entre le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest. Nous voyons cela aujourd'hui. C'est de la politique pure et simple.

Monsieur le président, nous avons mis en œuvre une réforme pour tout le Nouveau-Brunswick. Nous voulions réduire le nombre d'entités. Il y avait 340 entités et il y en aura maintenant 77, ainsi que 12 districts ruraux. C'est pour cette raison que cela va renforcer nos régions. Voilà l'occasion qui s'offre à nous. Monsieur le président, j'aimerais avoir des demandes par l'entremise de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*.

[Traduction]

Les gens devraient m'envoyer des demandes d'accès à l'information. Savez-vous combien de demandes d'accès à l'information et de courriels à cet égard je reçois des gens de l'autre côté de la Chambre? Savez-vous combien, Monsieur le président? Je ne reçois aucune demande — pas une seule.

[Original]

Donc, Monsieur le président, je n'ai aucune leçon à tirer du député de Tracadie-Sheila.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, notre province en est à un moment important. Le ministre a demandé à toutes les collectivités, comme celle de Lac Baker, de s'unir et de travailler fort pour rendre leur région et la province meilleures. Toutefois, le message qui accompagne son offre d'emploi est un message d'inégalité. Monsieur le ministre, cherchez-vous à me dire que le développement économique ou la promotion du tourisme sont moins importants dans les régions du Madawaska ou de Sussex ou qu'il s'agit d'un travail plus facile à accomplir dans ces régions? Le mandat des PDG est le même, peu importe leur lieu de travail, mais le salaire et les exigences du poste diffèrent d'une région à l'autre. Comment les PDG, les maires et les conseillers sont-ils censés se sentir lorsqu'ils viennent à Fredericton pour assister à des réunions et qu'ils prennent place autour d'une table en sachant que le gouvernement provincial n'accorde de l'importance qu'à une poignée de régions?

Monsieur le président, je ne sais pas combien d'erreurs le ministre devra faire avant que les gens se rendent compte qu'il n'est pas à la hauteur. La décision était absurde. Je demande au ministre de retourner à la planche à dessin et de rectifier la situation.

[Original]

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, cela fait dur en tabarouette de l'autre côté de la Chambre. Cela fait dur. Cela fait dur.

Il y a 12 régions avec des populations différentes, donc il y aura de grandes CSR et de petites CSR. Cela fait 12 ans que les CSR existent, donc je ne sais pas où le député prend ses données. Les CSR existent depuis 12 ans ; c'est le député de Riverview qui a entamé cette réforme il y a 12 ans.

Donc, Monsieur le président, les descriptions des postes sont disponibles. Nous avons fourni un encadrement. Il y a des échéanciers assez spécifiques dans notre plan ambitieux. L'objectif, c'est de trouver les meilleures personnes disponibles. Les mandats ont été définis. Il y a cinq nouveaux mandats, dont le développement économique, le tourisme, la planification communautaire et le transport en commun. Monsieur le président, voilà l'objectif.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Comme nous l'avons dit à de nombreuses reprises, ce gouvernement a établi deux poids, deux mesures, comme vient de le prouver mon collègue, lorsqu'il s'agit de prendre des décisions concernant la réforme municipale.

[Traduction]

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : Monsieur le ministre.

[Original]

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : De notre point de vue, il semble que, si vous êtes dans une circonscription détenue par le gouvernement, vous avez été consultés et écoutés. C'est le cas de Fredericton Junction et de Tracy. Par contre, si vous êtes dans une circonscription détenue par un parlementaire du côté de l'opposition, ce n'est pas le cas. C'est ce que nous voyons à Lac Baker.

Le ministre n'a pas répondu à la question que j'ai posée récemment. Pouvez-vous expliquer pourquoi la demande d'exception de Stilesville, dans la circonscription du ministre des Finances, a été acceptée, alors que celle de Lac Baker a été refusée? Je demande au ministre d'énoncer clairement les critères selon lesquels les deux demandes ont été évaluées.

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. La décision a toujours été de poursuivre le travail avec l'entité 1, parce que cela créerait une entité plus forte à long terme que de laisser Haut-Madawaska et Lac Baker être des gouvernements locaux séparés. La communauté d'intérêts englobe toute la zone et la région. Cette entité sera plus forte à long terme. Les entités s'unissent. Il s'agit de l'avenir et non seulement du présent. C'est une question de viabilité à long terme.

Monsieur le président, nous avons eu d'excellentes rencontres avec le conseil municipal de Lac Baker. Nous nous sommes rencontrés à six reprises jusqu'à maintenant — à six reprises. Nous allons encore rencontrer ces gens-là cet après-midi. Je peux vous garantir, Monsieur le président, que nous aurons de bonnes discussions. Si nous pouvons améliorer la situation d'une collectivité, c'est l'objectif.

Je sais que le député de Tracadie-Sheila ne va pas aimer ce que je dis, mais, encore une fois, je dois rappeler que ce n'est pas facile de faire une telle réforme. Nous allons de l'avant. C'est un plan ambitieux, et nous irons de l'avant pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, Lac Baker est l'un des plus beaux villages du Nouveau-Brunswick. C'est un lieu bucolique, paisible et financièrement autosuffisant. Actuellement, le village tient énormément à sa beauté naturelle, à la qualité exceptionnelle de ses lacs et à la quiétude que nous retrouvons à cet endroit.

Monsieur le ministre, vous avez dit que vous alliez prouver que cette réforme renforcera les régions. Je vous demande aujourd'hui de prouver, avec des chiffres, comment cette réforme renforcera notre région, soit celle de Lac Baker et de Haut-Madawaska. Car, jusqu'à maintenant, le budget proposé signifie une augmentation de 20 ¢ des impôts fonciers pour la population de Lac Baker seulement pour continuer à offrir les services actuels. C'est sans compter les augmentations occasionnées par la CSR et l'augmentation des dépenses de la CSR. Je vous demande, Monsieur le ministre, de nous expliquer...

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la députée.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. À l'ordre.

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Des propos alarmistes — voilà ce que nous entendons de la part de l'opposition aujourd'hui, Monsieur le président. De l'alarmisme, de l'alarmisme et rien que de l'alarmisme. Je sais pertinemment que, si nous n'allons pas de l'avant relativement à la modernisation et la réforme de la gouvernance locale, les gens perdront des services et des possibilités économiques. Voilà pourquoi nous devons aller de l'avant relativement à la réforme de la gouvernance locale. En décembre, les 49 parlementaires ont voté pour la réforme. Je suis aujourd'hui surpris de constater qu'ils cherchent à épater la galerie ainsi. Ils cherchent à épater la galerie. Incroyable. Comme l'a indiqué le premier ministre, veuillez exprimer vos bonnes idées. Toutefois, aucune bonne idée n'est exprimée aujourd'hui. Il n'y a que de l'alarmisme.

[Original]

Je peux vous garantir que, de l'autre côté de la Chambre, cela fait dur, Monsieur le président.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Mallet (Shippagan-Lamèque-Miscou, L) : Merci, Monsieur le président. Je m'adresse au ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale. Monsieur le ministre, je vous ai parlé de comment la réforme touche le DSL de Chiasson-Savoy. Ce DSL est transféré de l'entité 16 à l'entité 15. À ce moment-là, vous m'aviez dit que je n'étais pas intervenu ou que je n'avais pas posé des questions concernant ce changement.

Dans nos recherches, mon adjointe de circonscription et moi sommes tombés sur un courriel d'un de vos fonctionnaires daté du 28 février dernier. J'ai même l'heure, soit 9 h 52. Voici le contenu de ce courriel. C'était sur l'appel d'une citoyenne concernant les récents changements au DSL de Chiasson-Savoy. Selon cette personne, les représentants du DSL ont dit aux gens de la collectivité que la ville de Shippagan ne voulait plus d'eux et que c'était la raison pour laquelle ils se sont tournés vers la région de Lamèque.

Maintenant, pouvez-vous me confirmer cette information, s'il vous plaît? De plus, la citoyenne demande de quelle façon le comité a-t-il pu prendre cette décision. Monsieur le ministre, j'aimerais avoir une réponse.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, en effet, nous avons eu des pourparlers avec les gens du DSL de Chiasson-Savoy. Je les ai rencontrés plusieurs fois. Je les ai rencontrés dans le Grand Moncton, le mois dernier. Nous avons eu des discussions, je crois, le 19 ou le 20 avril.

Le premier appel que j'ai eu du député de Shippagan-Lamèque-Miscou sur la réforme de la gouvernance locale, c'était le 21 avril — le 21 avril, Monsieur le président. C'était la première question du député sur la réforme. C'est probablement une des plus grandes réformes des 60 dernières années dans la province. Le député m'a appelé le 21 avril.

Monsieur le président, je continue à travailler avec les gens de cette collectivité. J'ai rencontré M^{me} Comeau et M^{me} Duguay, ainsi que M. Godin. Ce sont de bonnes personnes. Nous essayons de travailler avec les équipes de transition pour aller de l'avant. Encore une fois, je rappelle que je suis toujours prêt à rencontrer les groupes. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Questions orales

[Traduction]

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Merci, Monsieur le président. Cela fait près d'un an que l'urgence de l'Hôpital mémorial de Sackville est fermée le soir pendant la fin de semaine et près de six mois qu'elle est fermée tous les jours entre 16 h et 8 h. De nombreuses personnes de ma collectivité ressentent quotidiennement le stress de ne pas savoir si l'hôpital sera ouvert lorsqu'elles en auront besoin. Puisque l'urgence de Sackville était fermée, des premiers intervenants ont dû risquer leur vie afin de conduire leur ambulance jusqu'à Moncton pendant une tempête de neige. Les temps d'attente sont longs. Je connais des gens qui se sont présentés à l'urgence lors de l'ouverture, à 8 h, mais qui ont dû retourner chez eux le soir à la fermeture sans même avoir été soignés.

Les personnes oeuvrant au sein du système sont épuisées, et notre système de santé est mal géré depuis des années. Les patients souffrent. Les gens que je représente ont besoin d'avoir rapidement accès à des soins d'urgence, et ils le méritent. Ma collectivité mérite d'avoir des réponses. Quand aurons-nous de nouveau des services complets à l'Hôpital mémorial de Sackville?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je comprends la frustration ressentie par les gens lorsque de telles situations se produisent, et elles se sont produites à plusieurs endroits dans la province, faute de ressources humaines dans le secteur de la santé. C'est malheureux, mais il ne nous est pas possible de gérer un service d'urgence sans disposer d'un nombre suffisant d'employés pour le faire en toute sécurité.

Je vais vous dire que je crois que les responsables du Réseau de santé Horizon s'efforcent de rétablir les services d'urgence à l'hôpital en question. Les responsables d'Ambulance Nouveau-Brunswick ont été incroyables en offrant de doter l'hôpital de Sackville d'un autre véhicule d'intervention rapide de sorte à assurer une bonne couverture en matière de soins.

La situation n'est pas idéale, Monsieur le président. Je sais que les gens veulent bénéficier du même niveau de service auquel ils étaient habitués. La situation temporaire peut durer longtemps. C'est frustrant, je ne dis pas le contraire ; toutefois, je ne prendrai pas d'engagement avant que Horizon puisse assurer un niveau de dotation approprié, lequel est nécessaire pour faire fonctionner de façon sécuritaire un service d'urgence.

DON D'ORGANES

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Je suis bien contente que les responsables aient retenu ma suggestion visant à ajouter un autre véhicule d'intervention rapide, mais ma collectivité a dû obliger Horizon à commencer à recruter convenablement. Monsieur le

Questions orales

président, je suis néanmoins terrifiée à l'idée que, entre-temps, quelqu'un meure à cause du manque de service.

Un autre sujet à propos duquel nous voulons obtenir des réponses, c'est concernant la *Loi d'Avery*, qui permettra d'instaurer le consentement présumé au don d'organes. La ministre a dit que le projet de loi était d'une immense valeur. Cependant, après avoir fait l'objet de discussions au sein du Comité de modification des lois en octobre, il s'y trouve encore et n'est pas revenu à la Chambre. Ce projet de loi sauverait des vies. La famille d'Avery mérite d'avoir des réponses et que des gestes concrets soient posés. Je veux des renseignements précis à ce sujet, Monsieur le président. Une réponse indiquant que le gouvernement prendra le temps de bien faire les choses ne suffit pas, compte tenu du temps dont il a déjà disposé et du silence entourant le projet de loi.

Voici ma question pour la ministre de la Santé. Pouvez-vous vous engager à fixer une date concernant le retour du projet de loi à la Chambre afin que nous puissions faire avancer la *Loi d'Avery*?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Je rejette d'emblée le sous-entendu voulant que nous ne nous occupons pas du dossier, étant donné que le personnel du ministère n'a jamais cessé d'y travailler. La réalité, c'est que nous savons que la *Loi d'Avery* est importante. Nous savons que les gens surveillent l'avancement du projet de loi. Dès qu'un nom est associé à un projet de loi, le sujet devient très personnel et suscite beaucoup d'émotions. C'est un enjeu pour lequel la Nouvelle-Écosse a adopté une loi il y a deux ans, puis il a fallu presque deux ans avant qu'elle soit proclamée. Nos voisins en sont encore à mettre le tout au point.

Comme vous le savez, le projet de loi a été renvoyé en comité. Nous ne pouvons pas adopter une loi vide de sens, Monsieur le président. Il est très important que nous procédions de la bonne façon. Si la députée veut que nous rations notre coup, si la députée veut un gros titre, je n'y peux rien. Ce que je peux faire, c'est m'engager à bien faire mon travail et à ce que nous travaillions assidûment sur le projet de loi afin de le faire avancer. Merci, Monsieur le président.

[Original]

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M. Mallet (Shippagan-Lamèque-Miscou, L) : Merci, Monsieur le président. Je m'adresse encore au ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale. Monsieur le ministre, le 28 février, nous avons envoyé un message à vos fonctionnaires. Ce message a été transféré à quatre reprises. Cela veut dire qu'il est passé d'un fonctionnaire, à un fonctionnaire, à un fonctionnaire et à un fonctionnaire, pour finalement ne pas me donner de réponse le 28 février. Vous parlez d'avril. Effectivement, je suis intervenu en avril. J'ai été assez surpris que cela se produise.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Maintenant, si le message est passé d'un fonctionnaire à un autre à quatre reprises, comment se fait-il que je n'aie pas reçu de réponse, ce qui aurait probablement changé grandement le sort de ces DSL? Vous avez dit que, dans votre réforme, vous essayez de rassembler les collectivités. Vous les avez divisées. Merci.

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, c'est : daniel.allain@gnb.ca. Le député aurait pu décrocher son téléphone et m'appeler. Il aurait pu m'envoyer un courriel avant que, de fonctionnaire en fonctionnaire, son message soit transmis. Tabarouette, Monsieur le président.

Monsieur le président, il est beaucoup question du programme Chances égales pour tous et du livre blanc. Maintenant, notre province et nos municipalités vivent une période de réévaluation et de réajustement. Lorsque des réajustements et des réformes comme celle-ci sont effectués, n'ayez pas peur de m'appeler ou de m'envoyer un courriel afin de ne pas avoir, au bout du compte, si vous n'avez pas reçu de réponse le 28 février, à attendre le 18 mai, à la Chambre, pour poser la question.

Monsieur le président, un député a attendu deux mois et demi après les décisions et les échéanciers...

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

SOINS DE SANTÉ

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Merci, Monsieur le président. En plus du personnel infirmier et des médecins, dans nos hôpitaux, il y a un manque criant d'autres professionnels de la santé. Des personnes attendent de pouvoir recevoir un traitement, et cela, parfois, depuis plus d'une année. On leur dit que c'est impossible en raison du manque de professionnels dans les services. Étant donné que la ministre ne fait rien pour recruter des professionnels dans nos hôpitaux, peut-elle expliquer à ces nombreuses personnes qui attendent un traitement quelles sont leurs options?

[Traduction]

L'hon. Mme Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je m'inscris en faux contre le principe selon lequel nous ne faisons rien. Presque tous les jours — presque tous les jours — nous tenons la Chambre informée du travail que nous accomplissons grâce à nos stratégies de recrutement et pour aider nos partenaires des RRS.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Nous comprenons que la pandémie de COVID-19 exerce des pressions au sein de notre système, ce qui ralentit les interventions chirurgicales et certains tests. Nous comprenons la situation, et nous savons que de nombreux postes au sein de nos réseaux de santé ont besoin d'être pourvus. Tout cela n'a jamais été un secret. Nous n'avons jamais refusé de reconnaître la situation.

En conséquence, Monsieur le président, je peux dire que je serai vraiment ravie d'informer de manière exhaustive le député d'en face à tout moment. Je suis sûre que mon collègue du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail se fera un plaisir de l'aider. Merci.

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, je suis content d'entendre que la ministre est toujours intéressée par mes questions. Toutefois, des questions et les séances d'information sont une chose. Ce dont les gens de la province ont besoin, c'est de pouvoir avoir les services médicaux dont ils ont besoin quand ils en ont besoin. La ministre peut dire qu'il y a des problèmes de recrutement et de maintien du personnel. Le défi, c'est elle qui doit le régler. Depuis un certain temps, nous voyons qu'il ne se passe absolument rien.

La semaine dernière, la ministre de la Santé a indiqué que c'était normal que les gens aient à se rendre dans une autre région pour avoir accès aux services. Le fait que la ministre ne fasse rien pour s'assurer de retenir et de recruter des professionnels de la santé démontre une situation alarmante. Je me demande, Monsieur le président, si cette ministre et ce gouvernement ne font pas tout simplement exprès de ne pas trouver des professionnels de la santé en quantité suffisante pour nos hôpitaux afin simplement de pouvoir procéder à des réductions dans d'autres services à l'avenir. Ce sera cela leur plan en matière de soins de santé.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, j'aimerais demander à l'opposition de jeter un coup d'oeil au Plan provincial de la santé. Nous ne pouvons pas régler le problème du jour au lendemain, mais nous avons un plan et pas seulement pour le recrutement. Nous avons en fait remis sur pied le comité consultatif sur les services chirurgicaux, lequel est en première ligne, et, au plus fort de la pandémie de COVID-19, ce comité a pu réduire de près de 50 % la longue liste d'attente pour les opérations.

Si nous travaillons avec nos professionnels de la santé, nous pourrions y arriver, et nous poursuivrons le travail. Le Réseau de soins primaires participera à rendre possible l'accès aux services en temps voulu. Grâce à l'établissement d'une liste d'interventions chirurgicales au moyen de laquelle les patients pourraient choisir un autre médecin ou

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

spécialiste dont la liste d'attente est plus courte, nous pourrions alors tirer parti de tels services et travailler ensemble comme un véritable réseau d'excellence, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

